



Si la démocratie se veut, éthymologiquement, le pouvoir du peuple assemblé, constitué politiquement, alors qu'elle ne triomphe que comme le conglomérat des atomes égoïstes poursuivant leurs propres fins sans égards pour la communauté.

alors tout État n'a pas d'autre but que d'astreindre l'individu pour l'assujettir à la chose générale, et si certains États sont assez forts pour tolérer quelques activités libres des individus, ce n'est que tolérance du négligeable et de l'inoffensif.

Or, la démocratie serait une idéologie au nom de laquelle le consensus est exigé.

Il n'y a donc pas de procédure neutre pour trancher les différents mais bien le mouvement vivant des forces sociales en lutte. C'est pourquoi tant que le peuple fait grève, proteste, manifeste alors la liberté se porte.

Ainsi, toutes les formes d'auto-organisation des masses en lutte pourraient constituer le modèle alternatif de la vraie démocratie. C'est ici qu'intervient la performance, non plus considérée comme un centre, mais agissant en tant que forme temporaire, apte un moment. Cependant, il n'est qu'autrement question d'un régime d'exception, où seuls les citoyens actifs, engagés dans la lutte, décident.

La performance, politiquement parlant, serait une oligarchie aristologique. Tout État est éminement conflictuel.

Faut-il définitivement rompre avec l'utopie démocratique?

En ces temps d'adulation de la démocratie, l'idéal est à reformuler et la définition à établir:

J'entends par démocratie-propre une pensée qui nous protège de toute domination y compris la domination de la majorité; où la force de l'ordre défend et

garantit le droit de contestabilité et s'insurge contre la menace de la démocratie plébiscitaire.

La démocratie-propre est une pensée toute relative, abusivement.

Il ne s'agit plus de se conserver mais de se préfèrer aux autres, et surtout, de réclamer des autres une préférence. Effectivement, dans la démocratie-propre, il s'agit moins de protester que de se revendiquer, soi en groupe.



© Sébastien Leseigneur

## exercice:

A) N'obéir qu'à soi-même prend donc un sens nouveau : il s'agit d'obéir à la volonté générale à la condition que tous les participants à la formation de cette volonté générale soient sur un pied d'égalité leur permettant d'être à la fois gouvernants (quand ils participent à la formation) et gouvernés (en tant qu'ils acceptent cette loi). Et c'est ainsi qu'en obéissant à tous, on n'obéit qu'à soi-même.

La liberté civile suppose donc un peuple qui s'est fait peuple.

A') Autrement dit, dans une Cité constituée sur la base du contrat social chaque citoyen est actif dans la promulgation de la loi, car il participe à la volonté génèrale. Mais, par son adhésion au pacte d'association, il s'engage également à conformer sa volonté particulière à la volonté génèrale.

En tant que liberté politique, cette démocratie-propre est potentiellement tyrannique. Il faut l'encadrer, la limiter ou créer des systèmes qui la privent de toute efficacité.

